

DELIBERATION N° 2024-34

SEANCE DU CONSEIL ACADEMIQUE

**DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL
UNIVERSITE COTE D'AZUR**

DU 6 JUIN 2024

Objet : Offre de Formation - liste des formations de santé règlementées

LE CONSEIL ACADEMIQUE DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL UNIVERSITE CÔTE D'AZUR

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles R. 811-10 et suivants,
Vu le décret n° 2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts,
Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur,
Vu la délibération n°2024-01 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur en date du 09 janvier 2024 portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président de l'établissement expérimental Université Côte d'Azur,
Vu la délibération n° 2024-04 du Conseil d'Administration désignant M. Laurent COUNILLON en qualité de Vice-Président chargé de la Recherche et de l'Innovation,
Vu la délibération n° 2024-05 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur désignant M. Ali DOUAI en qualité de Vice-Président chargé de la Formation et de l'Innovation Pédagogique,

Entendu l'exposé de M. Ali DOUAI, Vice-Président chargé de la Formation et de l'Innovation Pédagogique,

Adopte, la liste des formations de santé règlementées telle qu'annexée à la présente délibération.

Membres en exercice: 80
Quorum : 41
Membres présents et représentés : 53
Voix pour : 50
Voix contre : 1
Abstentions : 2

Fait à Nice, le 6 juin 2024

CLASSEE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : 2024-34

PUBLIE SUR LE SITE INTERNET D'UCA LE : 24/06/2024

TRANSMISE AU RECTEUR LE : 24/06/2024

MODALITES DE RECOURS CONTRE LA PRESENTE DELIBERATION :

En application de l'article R. 421-1 du Code de Justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-président Formation,



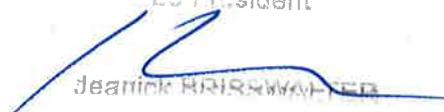
Ali DOUAI



FORMATIONS DE SANTE REGLEMENTEES

Accréditation Vague C – Université de Nice

Université Côte d'Azur
Le Président



Jeanick BIRSEWAL



MEDECINE – UFR de médecine

Intitulé du diplôme conformément à la réglementation	Remarques
1er cycle	
Diplôme de formation générale en sciences médicales (DFGSM)	Favorable
2ème cycle	
Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM)	Favorable
3ème cycle - Diplôme d'Etat de docteur en médecine Diplômes d'études spécialisées (DES) – nouveau régime	
Diplôme d'Etat de docteur en médecine	Favorables
Diplôme d'études spécialisées (DES) :	
Discipline médicale :	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Allergologie 2. Anatomie et cytologie pathologiques 3. Anesthésie-Réanimation 4. Dermatologie et vénéréologie 5. Endocrinologie - Diabétologie – Nutrition 6. Génétique médicale 7. Gériatrie 8. Gynécologie médicale 9. Hématologie 10. Hépto-Gastro-Entérologie 11. Maladies infectieuses et tropicales 12. Médecine cardiovasculaire 13. Médecine d'Urgence 14. Médecine et Santé au travail 15. Médecine générale 16. Médecine intensive –réanimation 17. Médecine interne et immunologie clinique 18. Médecine légale et expertises médicales 19. Médecine nucléaire 20. Médecine physique et de réadaptation 21. Médecine vasculaire 22. Néphrologie 23. Neurologie 24. Oncologie 25. Pédiatrie 26. Pneumologie 	

Université Côte d'Azur
Le Président

Jeanick BRISSWAETER



27. Psychiatrie 28. Radiologie et imagerie médicale 29. Rhumatologie 30. Santé publique Discipline chirurgicale : 1. Chirurgie maxillo-faciale 2. Chirurgie orale 3. Chirurgie orthopédique et traumatologique 4. Chirurgie pédiatrique 5. Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique 6. Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire 7. Chirurgie vasculaire 8. Chirurgie viscérale et digestive 9. Gynécologie obstétrique 10. Neurochirurgie 11. Ophtalmologie 12. Oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale 13. Urologie Discipline biologique : - Biologie médicale (commun Pharmacie)	
3^{ème} cycle - Diplômes d'études spécialisées complémentaires de groupe I (non-qualifiants) : DESC I	
1. Cancérologie	Favorable
Diplôme de formation continue : Capacités de médecine	
1. Allergologie 2. Evaluation et traitement de la douleur 3. Pratiques médico-judiciaires	Favorables

ODONTOLOGIE –UFR d'odontologie

Intitulé du diplôme conformément à la réglementation	Remarques
1er cycle	
Diplôme de formation générale en sciences odontologiques (DFGSO)	Favorable
2ème cycle	
Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques (DFASO)	Favorable
3^{ème} cycle court : Diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire	
Diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire	Favorable

Université Côte d'Azur

UFR dentaire

Jeanick BRISSWALTER



3^{ème} cycle long : Diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire Diplômes d'études spécialisées (DES)	
- Chirurgie orale - Médecine bucco-dentaire - Orthopédie dento-faciale	Favorables

MAÏEUTIQUE

Intitulé du diplôme conformément à la réglementation	Remarques
1er cycle	
Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques (DFGSMa)	Favorable (HCERES)
2ème cycle	
Diplôme d'Etat de sage-femme	Favorable (HCERES)

IPA - UFR de médecine

Intitulé du diplôme conformément à la réglementation	Remarques
2eme cycle	
- Diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée : <ul style="list-style-type: none"> • mention Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale • mention Oncologie et hémato-oncologie • mention Pathologies chroniques stabilisées ; Prévention et polyopathologies courantes en soins primaires • mention Psychiatrie et santé mentale • mention Urgences 	Favorable

IBODE

Intitulé du diplôme conformément à la réglementation	Remarques
2eme cycle	
Diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire	Favorable

ORTHOPHONIE

Intitulé du diplôme conformément à la réglementation	Remarques
1er cycle et 2eme cycle	
Certificat de capacité d'orthophoniste	Favorable (HCERES)



Université Côte d'Azur
Président
Jeanick BRISSWALTER